

## On a testé pour vous le désherbeur électrique !

De plus en plus sensibilisés aux problèmes posés par les désherbants chimiques, jardineries et fournisseurs proposent de plus en plus d'alternatives plus respectueuses de la santé et de l'environnement. Mais ces nouveautés sont-elles vraiment efficaces ? Nous vous proposons de tester régulièrement quelques nouveaux outils ou produits pour vous éclairer dans vos choix.

### Pour ce numéro, nous avons acheté et testé le désherbeur électrique "green power" de la marque Berthoud.

Autant vous le dire tout de suite, on n'a pas encore trouvé avec ce nouvel outil la technique miracle pour désherber écolo, facile et pas cher. Pour tester l'outil, nous avons fait le choix de l'utiliser sur une allée gravillonnée très infestée par des herbes indésirables (voir photo ci-contre).

L'appareil a été utilisé sur un carré de 2 x 2 m. Sur deux autres carrés, nous avons également désherbé à l'aide d'un désherbeur thermique à flamme "classique" sur l'un, et à l'aide d'une binette sur l'autre.

	DÉSHERBEUR ÉLECTRIQUE	DÉSHERBEUR THERMIQUE À FLAMME	BINETTE
<b>TEMPS PASSÉ</b>	4 min 30 temps long car l'utilisation se fait en "ponctuel" en appliquant le cache sur chaque plant pendant 3 secondes	1 min 30 assez rapide, 1 seconde suffit pour faire éclater les cellules de la plante, ce qui permet de "balayer" doucement sur la surface du carré	1 min 30 + quelques secondes pour remettre le gravier en place
<b>EFFORT / FATIGUE</b>	Peu d'effort	Peu d'effort	Un peu plus physique
<b>COÛT D'UTILISATION</b>	Peu élevé, pas de consommable. Environ 10 fois moins cher d'utilisation que le désherbeur thermique à gaz.	Élevé / consommation importante de gaz	Gratuit !
<b>COÛT D'ACHAT</b>	Environ 80 €	Environ 80-100 €	Environ 15 €
<b>EFFICACITÉ DANS LE TEMPS</b> (photos prises une semaine après)	Faible, peut-être un tout petit peu plus que le gaz	Faible	Bonne

**Pour résumer : OK pour du ponctuel dans les joints de dalles mais pas de grandes surfaces avec !**

L'appareil ne fait pas des miracles : il s'agit en fait d'une sorte de gros sèche-cheveux que l'on applique sur la plante à éliminer ! Les 3 secondes nécessaires pour détruire la plante sont assez décourageantes, surtout quand la surface à traiter est importante. Il s'agit donc d'un outil uniquement adapté à un travail en ponctuel et surtout s'il y a peu d'herbes à éliminer. Cependant, lorsque le substrat s'y prête, la binette restera bien plus efficace et rapide mais c'est un peu plus sportif.

Néanmoins, dans des jointures de dalles ou des substrats dans lesquels la binette sera difficile à utiliser, le désherbeur électrique peut devenir intéressant. Ce sont uniquement dans ces cas que l'outil est à conseiller selon nous.

Ce désherbeur électrique a aussi le mérite de venir gonfler un peu le panel des alternatives aux pesticides et peut permettre de réduire la consommation de produits chimiques par les particuliers ; c'est déjà bien !

### OÙ LE TROUVER ?

Le désherbeur électrique "green power" est en vente dans certaines jardineries partenaires de la charte "Jardiner au naturel, ça coule de source" signée en partenariat avec les comités des bassins versants du Léguer, de la Lieue de Grève et du Jaudy Guindy Bizien.

Pour recevoir ce bulletin par courrier électronique, écrivez-nous :  
nadege.gicquel@lannion-tregor.com  
Retrouver les différents numéros sur :  
[http://www.ville-lannion.fr/page\\_cbv1\\_pollutionsdiffuses.html](http://www.ville-lannion.fr/page_cbv1_pollutionsdiffuses.html)

## Je jardine avec l'environnement

Ce bulletin est réalisé grâce au concours financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, du Conseil Régional de Bretagne et du Conseil Général des Côtes d'Armor.  
Contacts : Comité de Bassin Versant du Léguer - 1 rue Monge - BP 10761 - 22307 Lannion CEDEX  
Tél. 02 96 05 09 22 - Fax : 02 96 05 09 21 - e-mail : samuel.jouon@lannion-tregor.com  
Comité des Bassins Versants de la Lieue de Grève - 1 rue Monge - BP 10761 - 22307 Lannion CEDEX  
Tél. 02 96 05 09 23 - Fax : 02 96 05 09 21 - e-mail : benedict.lebref@lannion-tregor.com  
Directeurs de la publication : Paul Le Bihan, Jean-Claude Lamandé  
Rédaction : Samuel Jouon, Philippe Munier, Nadège Gicquel et Gwénaëlle Briant  
Photos : Comités de Bassins Versants, Be New, Philippe Munier  
Conception, réalisation : Be New RCS 928170 - Tél. 02 96 44 45 22

# Je jardine avec l'environnement

Comités de Bassins Versants du Léguer et de la Lieue de Grève

## Coopérons avec la nature !

Un jardin qui laisse une place à la nature ne doit pas être perçu comme un jardin laissé à l'abandon. Au contraire, il s'agit pour le jardinier de vivre en bonne intelligence avec la nature en apprenant à l'observer et à y trouver des outils pour un jardin en bonne santé.

Certaines plantes sauvages (ortie, prêle, fougère, consoude...) aideront à lutter contre les insectes ravageurs du potager. Elles pourront aussi être un bio-indicateur de l'état du sol (trop riche en azote, trop compacté...).

Les plantes adaptées à la région seront plus robustes face aux maladies et aux attaques de ravageurs. De la même façon, elles résisteront d'autant mieux aux maladies qu'elles sont installées dans les bonnes conditions d'exposition au soleil et de sol.

Coopérer avec la nature, c'est aussi permettre aux insectes, oiseaux et mammifères de trouver de quoi se nourrir et s'abriter dans son jardin. En remerciement, cette faune auxiliaire débarrassera le jardin des nuisibles. Pour accueillir hérissons, oiseaux, coccinelles et autres alliés du jardinier, il faut favoriser la diversité des milieux (tas de bois, bandes fleuries, haies, nichoirs). Plus le jardin proposera des milieux variés, plus il accueillera une faune diversifiée.

Des plantes à fleurs de variétés différentes avec une floraison étalée et des arbustes à baies ou à fruits attireront les insectes et oiseaux prédateurs naturels qui se nourriront des organismes nuisibles. Des nichoirs pour les insectes et les oiseaux leur offriront un abri dans le jardin.



Consoude

C'est dans cet esprit de laisser une place à la nature dans les espaces publics que certaines communes pratiquent la gestion différenciée. L'objectif est de favoriser la biodiversité en adaptant l'entretien de chaque espace selon sa vocation pour ainsi réduire l'utilisation de produits phytosanitaires.

N'hésitez pas vous aussi à laisser un petit coin de nature dans votre jardin, elle vous le rendra !



Syndicat de Traou Long  
Syndicat des Traouéro  
Ville de Lannion



Bassins Versants de la Lieue de Grève

avec la collaboration de



Imprimé sur papier recyclé



Syndicat de Traou Long  
Syndicat des Traouéro  
Ville de Lannion



Bassins Versants de la Lieue de Grève



Les Jardins Naturels

# Je protège mon jardin, mon potager et l'eau de mon bassin versant

## Accueillir la biodiversité dans les herbes folles !

Vous avez peut-être remarqué, dans certaines communes du bassin versant, des herbes folles dans certains espaces aménagés. Elles ne sont pas oubliées, c'est juste que la commune a mis en place la gestion différenciée.

### La gestion différenciée, qu'est-ce que c'est ?

La gestion différenciée, appelée aussi "gestion raisonnée durable", est apparue dans les années 90. Avec de plus en plus de surfaces imperméabilisées, le développement des infrastructures de déplacement, nous devons faire face à la destruction des habitats biologiques, la pollution de l'eau, des sols. Pour cela, la gestion différenciée est devenue pour la plupart des communes de France un standard pour aménager, entretenir de façon plus naturelle et pérenniser les espaces verts urbains ou périurbains. La gestion différenciée des espaces se traduit par la mise en place au cas par cas de techniques particulières et adaptées en fonction du milieu. Au lieu de traiter tous les espaces d'une même ville de façon identique, la gestion différenciée adaptera pour chaque espace vert un entretien spécifique en fonction de son usage, de la nature des sols, des activités ludiques possibles...

La gestion différenciée vise une amélioration constante des espaces en termes d'usage du public mais aussi de gestion au quotidien, de biodiversité dans une optique de développement durable.

### La classification

Cette classification est la base de la gestion différenciée : pour chaque code, on définira des prescriptions d'entretien : tonte ou fauche, arrosage ou pas, désherbage manuel ou thermique...

Voici un exemple de classification. On peut définir des espaces :

CODE	DIFFÉRENTS TYPES D'ESPACES	PRÉSCRIPTIONS D'ENTRETIEN	EXEMPLES
1	Espaces structurés, horticoles	Espaces de prestige très soignés, une tonte par semaine	Bords de la mairie, parc de prestige...
2	Espaces d'accompagnement	Sollicitant moins de présence de l'équipe d'entretien	Espace de jeux...
3	Espaces champêtres	D'aspect plus naturel, sans engrais ni traitement phytosanitaires	Liaison piétonne...
4	Espaces naturels	Le jardinier accompagne la nature	Bords de rivière...

Le nombre de codes peut être plus ou moins important, du plus sophistiqué au plus sauvage, et doit s'adapter à la commune ou au site.

Si la mise en œuvre de la gestion différenciée a été conçue pour les communes, on peut également appliquer certains principes dans le jardin. On peut ainsi définir des espaces à usages différents : jardin potager, espace de jeux, de détente... et pratiquer un entretien adapté et écologique.



#### EXEMPLE

Il est inutile, voire écologiquement non pertinent, de tondre systématiquement et souvent toutes les surfaces enherbées, ce qui conduit à n'obtenir qu'un même milieu (pelouse rase) banal et très appauvri en biodiversité. Dans ce cas, la gestion différenciée propose que certains espaces moins fréquentés, aux sols plus fragiles, ou écologiquement précieux, soient laissés à eux-mêmes, fauchés plus tard dans l'année ou pâturés, afin d'y conserver des "refuges" pour la biodiversité et une plus grande diversité de paysages, alors que d'autres seront intensivement tondus en raison de leurs fonctions.



## Pourquoi le brûlage des déchets verts est-il interdit ?

Une circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 rappelle le principe d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts et présente les modalités de gestion de cette pratique.



Paillage

"Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont des gaz et particules dont la concentration dans l'air doit rester conforme aux normes de la directive 2008/50/CE concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe. La combustion de biomasse peut représenter localement et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution, le brûlage des déchets verts étant une combustion peu performante qui émet des imbrûlés, en particulier si les végétaux sont humides. Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités. Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place **comme le paillage et le compostage**, ou bien par la gestion collective de ces déchets" rappelle la circulaire.

Elle établit toutefois des distinctions selon les acteurs ou les situations concernées.

Pour plus d'informations : CIRCULAIRE DGPAAT/C2011-3088 Date : 18 nov. 2011



Hellébore



Compostage

## Dans mon p'tit bois, savez-vous quoi qu'il y a... ?

Y a un grand talus, un talus planté de chênes et de châtaigniers qui apportent ombre et litière épaisse.

Sur ce talus, savez-vous quoi qu'il y a... ?

Y a des rhododendrons, des camélias et des mahonias, des azalées, pis y a un pseudo camélia, un Cornus florida variegata et d'autres arbustes au nom bizarre.



Cornus florida

Sous ces arbustes, savez-vous quoi qu'il y a... ?

Y a des fougères, les plus jolies des fougères, des mâles, des femelles, des orientales, des septentrionales, des asiatiques, des exotiques, des métalliques, des magnifiques, des prolifiques, des frisées, des crispées, des prostrées, des lobées, des laciniées, des incisées, des plumeuses, des rameuses, des rugueuses, des arborescentes, des nippones, des allemandes, des brésiliennes, des îles Malouines, des Canaries, de la terre de feu, des marais, des montagnes, des murailles, des fontaines et des sources, des bois, des hêtres, en cheveux de Vénus, en toile d'araignée...



Perce-neige

Sous ces fougères, savez-vous quoi qu'il y a... ?

Y a des hellébores, les plus belles des hellébores, des noires, des orientales, des blanches, des tachetées, des rosées, des simples, des doubles. Y a des perce-neige, des narcisses, du muguet et des aconits, des alchémilles, des ancolies, des digitales, plein de digitales, des violettes, des véroniques, du sceau de Salomon, des anémones Sylvie, des cœurs de Marie, de l'herbe de Saint-Christophe, du gouet d'Italie, du raisin d'Amérique, des iris de Sibérie, des primevères du Japon et du pavot de l'Himalaya, des épis d'argent, des ficaires d'or, des barbes de bouc, des reines des prés, de l'ail des ours, de l'herbe aux chats, des dents de chien.

Dans mon p'tit bois, savez-vous quoi qu'il y a... ?

Dans mon p'tit bois, y a mille odeurs, y a mille bonheurs, y a mille couleurs, y a mille pays, y a mille fleurs, y a mille amis.

Petit bois derrière chez moi...

Comptine de Philippe Munier



Digitale

### Bibli'eau

→ Révolution au potager  
Guylaine Gouffier  
(Ed Rustica, 2012)

